

**Arrêté du 31 octobre 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1325385A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

*Vu les arrêtés du 3 novembre et du 16 décembre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription
et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de
Chambéry ;*

*Vu l'arrêté du 30 août 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Chambéry ;*

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 20 août 2013 ;

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes Auvergne, Rhône-Alpes, en date du
25 septembre 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de
Chambéry, en date du 30 septembre 2013 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Chambéry et du procureur général près
ladite cour, en date du 17 octobre 2013 ;*

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des
commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Chambéry :

En qualité de président

M. Claude BILLY, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Jacques MOREL, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Emmanuel LAPIERRE, premier conseiller à la chambre régionale des comptes Auvergne, Rhône-Alpes,
titulaire.

M. Nicolas BILLEBAUD, conseiller à la chambre régionale des comptes Auvergne, Rhône-Alpes, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Sébastien PIMONT, professeur de droit privé, doyen de la faculté de droit de l'université de Savoie, titulaire.

Mme Geneviève PIGNARRE, professeur de droit privé à la faculté de droit de l'université de Savoie, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Monique CALVI, maître de conférences à la faculté de droit de l'université de Savoie, titulaire.

M. Philippe PIOT, président honoraire du tribunal de commerce de Chambéry, titulaire.

Mme Elsa BURDIN, maître de conférences à la faculté de droit et d'économie de Chambéry, suppléante.

M. Didier BIC, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Chambéry, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Dominique GINET, directeur départemental des finances publiques de la Savoie, titulaire.

M. Christophe DELAGE, responsable du pôle « Gestion publique » à la direction départementale des finances publiques de la Savoie, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jacques PERRIER-GUSTIN, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Chambéry, titulaire.

M. Jean-Pierre VUILLERMET, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Chambéry, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 31 octobre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN